

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 décembre 2025

---

PROJET DE LOI RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES SOCIALES ET FISCALES  
- (N° 2115)

N° CF67

## AMENDEMENT

présenté par  
M. Sansu, M. Tjibaou et M. Maurel

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 3 TER, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.